



**Cowansville**  
GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du **21 décembre 2021 à 19 h 30**, qui se tiendra à huis clos, par Vidéoconférence, suivant les décrets et arrêtés ministériels en vigueur en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur les demandes de dérogations mineures concernant les règlements de zonage et de lotissement, à savoir :

- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 5 046 802 (connu sous peu par les numéros 6 388 134 et 6 388 135) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 174 rue Brock, que le terrain ait une largeur de lot de 6,01 mètres chacun alors que le règlement de lotissement en vigueur prévoit 13,75 mètres minimum.
- Demande ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 357 526 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 222 rue Champlain, que la remise ainsi que le patio de la piscine soient localisés à 0,88 mètre de la ligne de lot latérale alors que le règlement de zonage en vigueur exige 1 mètre minimum.

**Conformément aux décrets et arrêtés ministériels actuellement en vigueur, toute procédure qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal impliquant le rassemblement ou le déplacement de citoyens est suspendue, sauf si le conseil en décide autrement, auquel cas la procédure doit être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.**

En conséquence, toute personne désirant se faire entendre sur les présentes demandes de dérogations mineures doit, dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 21 décembre 2020 avant 16h30, faire parvenir ses commentaires à l'adresse suivante :

#### **Demande de dérogation mineure – Consultation écrite**

Hôtel de Ville

a/s de M. Marc-Antoine Dunlavey, directeur du service de l'Aménagement urbain et de l'Environnement

220, place Municipale

Cowansville QC J2K 1T4

Ou par courriel

[madunlavey@ville.cowansville.qc.ca](mailto:madunlavey@ville.cowansville.qc.ca)

Donné à Cowansville, ce 2 décembre 2020.

(S) *Julie Lamarche*

La greffière,  
Julie Lamarche, OMA